

électeur de l'Empire, qui en ce temps estoient venus de vers le Roy pour icelles mesmes matières de la paix de l'Eglise : vindrent aussi à Lyon le Cardinal d'Arles, le Prévost de Montieu et plusieurs autres tant de par Monseigneur de Savoye, comme de par ceux, qui estoient à Basles (1). »

L'assemblée de Lyon dura jusqu'au mois d'octobre, et, si elle ne donna pas de résultats définitifs, du moins les bases de l'accord y furent jetées (2). Pour en hâter la conclusion, elle envoya une légation à Félix V, alors à Genève, tandis que Charles VII faisait partir ses ambassadeurs pour Rome.

Enfin, les pourparlers aboutirent : le 9 avril 1449, Félix V renonçait au pontificat et à tous les droits qu'il y pouvait prétendre. De son côté, Nicolas V publia 3 bulles : la première, datée de Spolète le 18 juin, annonçait la fin du schisme par la cession de Félix et la dissolution du concile de Bâle ; la seconde, et c'est pour L. Allemand la plus importante, rétablissait dans leurs dignités tous ceux qui en avaient été privés pour avoir suivi Félix V et le concile de Bâle ; la troisième

(1) *Chroniques* d'E. de Monstrelet, Paris, 1596, vol. III.

(2) Sur la foi de Genebrardus, au livre 4 de sa chronologie, tous les recueils de conciles placent cette assemblée de Lyon en 1449. Cette date est inexacte, il faut bien dire 1447, comme l'indique Monstrelet. Les actes capitulaires du Chapitre de l'Eglise de Lyon l'établissent d'une manière indiscutable. Au chapitre du 18 septembre 1447, on permet à Elie de Pompadour, archidiacre de Carcassonne, et conseiller de l'archevêque de Reims, actuellement à Lyon pour l'union de notre sainte mère l'Eglise, de dire la messe dans une des chapelles de l'église, aussi longtemps qu'il séjournera dans la ville, quoiqu'il ne porte pas l'habit de la dite eglise. Elie de Pompadour et l'archevêque de Reims, Jacques Juvénal des Ursins, étaient précisément les représentants du roi à l'assemblée de Lyon. Tous deux firent aussi partie de l'ambassade envoyée par le roi à Nicolas V, à la suite de cette assemblée.